Département du Pas-de-Calais

Extrait du Registre des Délibérations

Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 22 septembre 2026, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 16 septembre 2026, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LEMOINE Jacky, DEROUBAIX Hervé, SCAILLIEREZ Philippe, MACKE Jean-Marie, CARRÉ Nicolas (à partir de la question 12), DAGBERT Julien, THELLIER David, DEPAEUW Didier, MARIINI Laëtitia, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, MARCELLAK Serge, BASSOM Françoise, BECUWE Pierre, BIALON Perrine, CASTELL Jean-François, COCQ Bertrand, DARRAS Sébastien, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DUBY Sophie, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, FIGENWALD Arnaud, GAQUÈRE Raymond, GIBSON Pierre-Emmanuel, JOMBART Simon, JURCZYK Jean-François, LECLERCQ Odile, LOISON Jasmine, MULLET Rosemonde, OPIGEZ Dorothée, POIRÉ Laurent, ROBIQUET Tanguy, ROSE Sylvie, STACH Grégory, BAJEUX Alain, BARROIS Alain, BAUVAIS-TASSEZ Sylvie, BLOQUET Perrine, BRAEM Christel, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DEBAECKER Olivier, DELEPINE Michèle, DÉON Fabrice, DESSE Jean-Michel, DUBOIS Bruno, DUCROCQ Alain, ÉRALDI Raphaël, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HARLÉ Martine, HENNEBELLE André, LECOMTE Alexis, LEGRAND Jean-Michel, MARLES Michel, MASSART Yvon, MONTEWIS Arnaud, MOREAU Mason, MORIEN Patrick, PAJOT Ludovic (à partir de la question 15), PATOUX Gauthier, PATOUX Joël, PÉREIRA Fabrice, PHILIPPE Danièle, PONCHANT Béatrice, PREIN Eric, PRUVOST Marcel, SÉBERT Géraldine, THIRY Steven, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique, WILLERY Ludovic, ZAJAC Monique

PROCURATIONS :

BOSSART Steve donne procuration à GACQUERRE Olivier, SOUILLIART Virginie donne procuration à LEMOINE Jacky, FOUCAULT Grégory donne procuration à STACH Grégory, PETIT Céline donne procuration à MARIINI Laëtitia, DESCAMPS Nicolas donne procuration à MARCELLAK Serge, SGARD Alain donne procuration à MACKE Jean-Marie

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BERTIER Jacky, BRÉHON Jean-Charles, CARPENTIER Arnaud, DA SILVA Franck, DELECOURT Dominique, DELPLACE Jean-François, DERICQUEBOURG Daniel, FLAHAUT Jacques, GAUTIER Odile, HERBAUT Emmanuel, HOCQ René, LECOCQ Bernadette, PÉDRINI Lélio, PICQUE Arnaud, PRÉVOST Denis, TRACHÉ Bruno, YVAIN Dominique

Monsieur PATOUX Gauthier est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

N° 2026/BCOSS

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
22 septembre 2026

POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION SOCIALE ET SOLIDARITES

AIDE FINANCIERE CAP TPE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE – VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n°4 : Accélérer les dynamiques de transition économique.
Enjeu : Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises.

Par délibération n° 2024/CC049 du 09 avril 2024, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif CAP TPE, dans le cadre de la convention de partenariat relative au financement des entreprises avec la Région.

Cette aide financière vise à développer l'économie de proximité, facteur de cohésion territoriale.

La procédure prévoit que les subventions sont accordées par le Bureau communautaire, après examen préalable des dossiers par une commission composée des Vice-présidents en charge des ressources humaines, de la formation des Elus et de la politique de la ville, des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise (Initiative Artois, BGE Hauts-de-France, Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France), et de techniciens du Développement de l'économie de proximité et de l'emploi.

La commission s'est réunie le 1er juillet 2026. Les avis rendus ainsi que les principaux éléments des dossiers sont repris en annexe.

Il est proposé à l'Assemblée d'attribuer les aides financières correspondantes aux bénéficiaires en géographie prioritaire de la politique de la ville, sous forme de subventions, pour un montant total de 43 413 euros repris au tableau ci-annexé et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu de la délibération du Conseil communautaire du 10 avril 2026 de autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil Communautaire, à l'exception des fonds de concours

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

ATTRIBUE les aides financières correspondantes aux bénéficiaires en géographie prioritaire de la politique de la ville, sous forme de subventions, pour un montant total de 43 413 euros repris au tableau ci-annexé.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE - PRIAY

CARRÉ Nicolas

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 05 OCT. 2026

Et de la publication le : 05 OCT. 2026
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE - PRIAY

CARRÉ Nicolas

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Entreprise	Dirigeant	Adresse établissement	APE / activité	Total Investissement	Total Emplois	Subvention Investissement	Subvention Emplois	Total subvention
MAISON LYNA	Yohan ZAJAC	BRUAY-LA-BUISSIERE (62700) 547 rue Victor Hugo (bande 300 m QPV Terrasses Basly)	1071C - Boulangerie / Boulangerie, pâtisserie, plats préparés	112 522	4	15 000	6 000	21 000
JOLY ELECTRICITE	Kévin JOLY	HAILLICOURT (62940) 64 BIS RUE ROGER SALENGRO (bande 300 m QPV Le Haut d'Houdain)	4321A - Travaux d'installation électrique dans tous locaux	19 533	1	2 930	1 000	3 930
Mama's Pizza Noeux	Carlo ROEVENS	NOEUX-LES-MINES (62290) 121 RUE NATIONALE (bande 300 m QPV Terre Noeve)	5610c - Restauration rapide / Pizzéria	44 061	5	6 609	8 000	14 609
SA2J ELECTRICITE	Sébastien GOSSE	BARLIN (62620) 53 rue de fresnicourt	4321A - Travaux d'installation électrique dans tous locaux	19 158	1	2 874	1 000	3 874
4				195 274	11	27 413	16 000	43 413